



HAL
open science

Futur et conditionnel de conjecture dans *Le Rouge et le noir*

Jacques Bres

► **To cite this version:**

Jacques Bres. Futur et conditionnel de conjecture dans *Le Rouge et le noir*. *L'information grammaticale*, 2013, 139, pp.13-17. hal-00948305

HAL Id: hal-00948305

<https://hal.science/hal-00948305>

Submitted on 27 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Futur et conditionnel *de conjecture* dans *Le Rouge et le noir*

Dans *Le Rouge et le noir*, Stendhal use assez fréquemment du futur (simple (1) et antérieur (2)) et du conditionnel (présent (3) et passé (4)) dits *de conjecture* :

(1) Ce coquin ne m'a pourtant pas dit le nom de la personne qui fait l'offre ! Ce *sera* M. Valenod qui voit dans mon exil à Verrières l'effet de sa lettre anonyme. (p. 209)

(2) Elle [Elisa] dit que si sa maîtresse le lui permettait, elle lui contera tout son malheur.
– Dites, répondit Mme de Rênal.
– Eh bien, Madame, il me refuse ; des méchants lui *auront dit* du mal de moi. (p. 99)

(3) Bientôt, voyant que cet unique regard ne se répétait pas, elle fut alarmée : « Est-ce qu'il ne m'*aimerait* plus, se dit-elle ; hélas ! je suis bien vieille pour lui ; » (p. 149)

(4) « Tu n'as pas voulu me recevoir cette nuit ? Il est des moments où je crois n'avoir jamais lu jusqu'au fond de ton âme. [...] Ne m'*aurais-tu jamais aimé* ? [...] Ne m'aimes-tu pas ? » (p. 187)

Nous avons pu relever, dans *le livre premier* qui fait l'objet de cette étude (édition *folio classique*, p. 45-319), 3 occurrences de futur simple, 7 de futur antérieur, 6 de conditionnel présent et 4 de conditionnel passé. Soit donc un total relativement élevé de 20 oc. Nous décrirons cet effet de sens (section 1.), puis nous analyserons sa production (section 2.).

1. Description de l'effet de sens de conjecture

Dans ces occurrences, le futur et le conditionnel semblent réaliser non leur valeur *temporelle* typique d'*ultérieur du présent* pour le premier, d'*ultérieur dans le passé* pour le second, mais la valeur *modale* dite *de conjecture*, entendue comme « hypothèse vraisemblable » (Damourette et Pichon 1911/1936 : 388), qui relève de la modalité *épistémique*, à savoir du marquage du degré d'engagement du locuteur quant à la factualité du procès (*possible, probable, certain*, etc.). C'est particulièrement manifeste pour le futur : *sera* en (1) et *auront dit* en (2) inscrivent les procès qu'ils actualisent non dans l'époque future, mais dans l'époque présente pour le premier, et dans l'époque passée pour le second. Ce que teste le fait que, pour ce qui est de la seule localisation temporelle des événements, le futur simple et le conditionnel présent sont remplaçables par le présent (1a, 3a) ; et le futur antérieur et le conditionnel passé, par le passé composé (2a, 4a) :

- (1a) Ce *sera* M. Valenod > c'*est* M. Valenod
- (3a) Est-ce qu'il ne m'*aimerait* plus ? > Est-ce qu'il ne m'*aime* plus ?
- (2a) des méchants lui *auront dit* du mal de moi > des méchants lui *ont dit* du mal de moi
- (4a) Ne m'*aurais-tu jamais aimé* ? > Ne m'*as-tu jamais aimé* ?

Différentes explications ont été proposées pour rendre compte du fonctionnement spécifique de ces temps verbaux dans ce tour (*i. a.* Damourette et Pichon 1911-1936, Maingueneau 1981, Martin 1981, Haillet 2007, Dendale 2010), qui, quelque pertinentes qu'elles soient, nous semblent en partie sujettes à caution dans la mesure où elles imputent la production du sens de *conjecture* au futur ou au conditionnel, alors que, selon l'hypothèse que nous allons développer, ce qui est conjectural, c'est l'énoncé lui-même dans son fonctionnement

contextuel, ces temps n'en étant que des ingrédients facultatifs.

Textuellement, l'énoncé conjectural se trouve dans le discours rapporté directement (cf. cependant note 1) d'un personnage, qu'il s'agisse d'une pensée en monologue intérieur (1, 3, 4), ou d'un tour de parole dans un dialogue (2). D'un point de vue argumentatif, cet énoncé fait suite à la mention ou à la narration d'un fait notable, le plus souvent surprenant pour le personnage, ce qui l'incite à en chercher une explication plausible ((2), (3), (4)) ; à identifier l'actant de ce fait notable (1), à le catégoriser (5); ou à produire une inférence (6) :

(5) Que peut signifier ceci ? pensa-t-il. *Est-ce* une cérémonie préparatoire qu'accomplit ce jeune prêtre ? *C'est* peut-être le secrétaire de l'évêque... il *sera* insolent comme les laquais... (p. 168)

(6) [Mme de Rênal] – Où est la femme de la société à laquelle il n'a pas adressé quelques lettres (...) un peu galantes ?

[M. de Rênal] – Il vous *aurait écrit* ?

– Il écrit beaucoup. (p. 200)

Pour ne commenter que (6) : la mention, par Mme de Rênal, de l'intense activité scripturale de Valenod en direction des femmes (fait notable) suscite par inférence la conjecture du mari jaloux : Valenod a peut-être écrit à sa femme.

Le sens épistémique de *conjecture* procède de l'enchaînement : constatation ou énonciation d'un fait → *hypothèse plausible* (Desclés et Guentcheva 2001) faite par le locuteur, et n'est lié ni au futur ni au conditionnel (Azzopardi 2011). La preuve en est que ledit sens peut s'actualiser au présent (7) ou au passé composé (8) :

(7) Julien fut frappé de la voix incertaine et du regard de Mme de Rênal. Cette femme-là *m'aime*, se dit-il ; (p. 136)

(8) Il étonna bien son ami en frappant à sa porte à une heure du matin.

– T'es-tu donc *brouillé* avec ton M. de Rênal que tu m'arrives ainsi à l'improviste ? (p. 131)

On dira que, lorsque l'hypothèse plausible porte sur un état ou un fait contemporain de l'énonciation, l'énoncé est actualisé à une forme simple : présent (7), futur simple (1, 5) ou conditionnel présent (avec interrogation obligée, cf. *infra*) (3) ; lorsqu'elle porte sur un état ou un fait antérieur, l'énoncé est actualisé à une forme composée : passé composé (8), futur antérieur (2) ou conditionnel passé (avec interrogation obligée également) (4, 6).

Les grammairiens ont focalisé leur attention sur le futur et le conditionnel parce que ces formes semblent ne pas avoir dans ce type d'énoncé leur valeur temporelle habituelle. Ils n'ont pas relevé l'usage du présent et du passé composé parce qu'à l'inverse ces formes y ont leur valeur temporelle habituelle. Mais dans toutes ces occurrences, les formes simples sont interchangeables ; les formes composées le sont également :

(7b) Cette femme-là *m'aime* / *m'aimera* / *m'aimerait*?

(8b) t'es-tu donc *brouillé*? Te *seras-tu* donc *brouillé*? Te *serais-tu* donc *brouillé*?¹

¹ On trouve également, bien que rarement (une seule oc. relevée), en discours indirect libre, l'imparfait (voire le plus-que-parfait) :

(9) Julien qui entendit du bruit dans le corridor souffla sa lampe à l'instant. On faisait des efforts pour ouvrir sa porte ; *était-ce* Mme de Rênal, *était-ce* un mari jaloux ? (p. 186)

La variation des temps verbaux ne signifie pas une différence temporelle mais une différence modale épistémique : l'hypothèse plausible au futur (simple, antérieur) est dotée d'un coefficient de conjecture plus élevé que le même énoncé au présent ou au passé composé ; et ce coefficient est plus élevé encore avec le conditionnel (présent, passé). En (7b) et (8b), la conjecture de l'*amour* ou de la *brouille* apparaît comme fort probable au présent et au passé composé ; plus incertaine au futur ; et comme seulement possible au conditionnel (Bres et Azzopardi 2012). Soit donc les échelles de conjecture :

- Fait contemporain de l'énonciation : présent > futur simple > conditionnel
- Fait antérieur : passé composé > futur antérieur > conditionnel passé

que testent les adverbes et tours épistémiques *il est sûr que*, *sans doute* et *par hasard* :

– *il est sûr que*, peu conjectural, n'est compatible qu'avec le présent (ou le passé composé) :

(7c) *il est sûr que* cette femme-là m'*aime* / *m'*aimera* / *m'*aimerait* ?

– *sans doute*, moyennement conjectural, est compatible avec le futur (et le présent), mais pas avec le conditionnel (+ interrogation) :

(1c) ce *sera* / c'*est sans doute* M. Valenod / **serait-ce sans doute* M. Valenod ?

– *par hasard*, fortement conjectural, n'est compatible qu'avec le conditionnel (+ interrogation) :

(3a) Est-ce que *par hasard* il ne m'*aimerait* plus ? / * *par hasard* il ne m'*aime* plus. / **par hasard* il ne m'*aimera* plus.

D'un point de vue syntaxique, l'énoncé conjectural peut être :

– au futur, à la modalité affirmative (8 oc., dont (1), (2)), plus rarement à la modalité interrogative totale (1 oc., (10)) ou partielle (1 oc., (11)) :

- (10) –d'où connais-tu Mme de Rênal, quand lui as-tu parlé ?
- Je ne lui ai jamais parlé, répondit Julien, je n'ai jamais vu cette dame qu'à l'église.
- Mais tu l'*auras regardée*, vilain effronté ? (p. 65)

(11) Quelques-unes [lettres], écrites avec un peu plus de prudence, vous avaient été envoyées ; vous ne me répondiez point.

- Jamais, je te jure, je n'ai reçu de lettre de toi au séminaire.
- Grand Dieu, qui les *aura interceptées* ? (p. 309)

– Au conditionnel, à la modalité interrogative totale, mais pas à la modalité affirmative, ni à la modalité interrogative partielle. Nous aurons bien sûr à rendre compte de ces restrictions.

L'énoncé conjectural consiste donc en une hypothèse plausible formulée par un personnage à la suite d'un fait notable. Le futur et le conditionnel (+ interrogation) en sont des ingrédients (facultatifs) permettant d'accentuer ladite conjecture.

2. Analyse du rôle du futur et du conditionnel dans la production de l'effet de sens de conjecture

Comment expliquer que le futur et le conditionnel, dans ce type d'énoncé, semblent « perdre » leur valeur temporelle et « acquérir » cette capacité d'accentuation de la conjecture ? Nous allons voir que, de fait, ces temps ne perdent ni n'acquièrent rien : c'est leur valeur en langue qui *permet* en discours la production de l'effet de sens de renforcement de la conjecture.

2.1. Valeur en langue du futur et du conditionnel

Prenons le verbe *aimer*. En appui sur la morphologie : [aime-r-a], [aime-r-ait], la valeur temporelle en langue du futur et du conditionnel peut être décrite de la sorte (Azzopardi et Bres 2011) :

– de par les affixes qui le composent, le futur est un *ultérieur du PRÉSENT*². *Mar viendra (demain)* : les instructions [+PRÉSENT] [+ultériorité] placent le procès *venir* dans l'ultériorité (-r-), calculée déictiquement à partir du PRÉSENT (-a) de l'énonciateur E₁, ce qui correspond au FUTUR.

– le conditionnel est, quant à lui, un *ultérieur du PASSÉ*. *Mar m'a dit qu'elle viendrait (hier, aujourd'hui, demain)* : l'énonciateur E₁ place dans le PASSÉ (instruction [+PASSÉ] (-ait) non le procès lui-même mais un acte d'énonciation antérieur (e), doté d'un autre énonciateur (e₁), à partir duquel l'instruction [+ultériorité] (affixe -r-) situe ledit procès en ultériorité anaphorique, ce qui peut correspondre au PASSÉ au PRÉSENT ou au FUTUR de E₁. A la différence du futur, le conditionnel est *dialogique* en langue (Bres 2009) : il présuppose un dédoublement énonciatif.

Les degrés de l'effet de sens de conjecture produits en discours procèdent de l'interaction de la valeur temporelle de ces deux temps avec l'énoncé de conjecture lui-même.

2.2. Futur et accentuation de la conjecture

En quoi la valeur temporelle d'ultérieur du PRÉSENT de ce temps est-elle non seulement conservée mais active dans le renforcement de la conjecture ? Les instructions [+PRÉSENT] [+ultériorité] qui, prototypiquement, portent sur le procès de l'énoncé (*Mar viendra demain*), ne sauraient le faire dans les occurrences (1) et (2), que nous rappelons :

(1) Ce coquin ne m'a pourtant pas dit le nom de la personne qui fait l'offre ! Ce *sera* M. Valenod qui voit dans mon exil à Verrières l'effet de sa lettre anonyme. (p. 165)

(2) (...) – Eh bien, Madame, il me refuse ; des méchants lui *auront dit* du mal de moi, il les croit. (p. 99)

En (1), du fait du contexte, le procès *être*, au futur, réfère au PRÉSENT et non au FUTUR : M. de Rênal suppose que « la personne qui fait l'offre » *est* Valenod au moment t₀ où il parle ; en (2), le procès *dire du mal*, au futur antérieur, réfère au PASSÉ et non au FUTUR : Elisa pose que la médisance *a eu* lieu antérieurement à t₀. Dans ce cas, les instructions [+PRÉSENT], [+ultériorité], empêchées par le contexte d'actualiser le procès, se reportent implicitement sur l'énonciation sous-entendue dudit procès. En disant « ce *sera* M. Valenod », ou « des méchants lui *auront dit* du mal », E₁, au lieu de se présenter comme

2 Nous écrivons en majuscules les époques, pour les distinguer des temps verbaux (en minuscules).

l'énonciateur de l'hypothèse plausible, en impute l'énonciation à un énonciateur indéfini e_1 , situé dans le FUTUR. Le futur fonctionne ici dialogiquement : en interaction avec une hypothèse plausible et avec un contexte situant le procès dans le PRÉSENT (1) ou le PASSÉ (2), le futur, simple ou antérieur, permet de placer fictivement, à partir de l'énonciation (E) et de son énonciateur E_1 , une autre énonciation (e) dans le FUTUR, dotée d'un autre énonciateur, e_1 , chargé d'énoncer l'hypothèse plausible. Ce qui accroît doublement le coefficient d'incertitude inhérent à ce type d'énoncé : E_1 , alors même que c'est lui qui l'énonce effectivement, impute l'hypothèse plausible à un autre énonciateur e_1 , ce qui revient à prendre ses distances en ne l'assumant pas ; en situant l'énonciation (e) dans l'avenir, E_1 l'inscrit dans les ramifications des possibles du FUTUR, en lieu et place de l'unilinéarité irrévocable du PRÉSENT et du PASSÉ. Du fait du futur, l'identification de la personne qui a fait l'offre (1), comme la possibilité de la médisance (2) apparaissent comme épistémiquement plus incertaines que si les énoncés avaient été actualisés au présent (*c'est M. Valenod*) ou au passé composé (*des méchants ont dit du mal*).

2.3. Conditionnel (+ interrogation) et sur-accentuation de la conjecture

Le conditionnel « de conjecture » ne se trouve qu'en interrogation totale. Pour expliquer ce fait, remplaçons le futur de (2) par le conditionnel :

(2d) (...) – Eh bien, Madame, il me refuse ; des méchants lui *auraient dit* du mal de moi, il les croit.

L'énoncé n'a plus sens *conjectural*, mais *quotatif*³, et équivaut à *des méchants, paraît-il, lui ont dit du mal de moi*. Du fait du conditionnel qui place un énonciateur (e_1) en antériorité, on comprend qu'Elisa ne fait plus une hypothèse plausible mais rapporte une rumeur – c'est-à-dire une énonciation antérieure procédant d'un e_1 indéfini non coréférentiel – selon laquelle « des méchants ont dit (à Julien) du mal d'(elle) ». En affirmative, le conditionnel, de par sa structure énonciativo-temporelle, tend à neutraliser la conjecture et à produire, lorsque le contexte le permet, l'effet de sens quotatif.

Si l'interrogation totale doit obligatoirement accompagner le conditionnel pour que l'énoncé produise l'effet de sens de conjecture, c'est que cette modalité réalise une *mise en débat* qui, posant comme équipollents les deux termes de l'alternative (*oui/ non*), confirme l'effet de sens d'hypothèse plausible de l'énoncé, produit contextuellement, et neutralise les potentialités quotatives du conditionnel :

(3) Bientôt, voyant que cet unique regard ne se répétait pas, elle fut alarmée : « Est-ce qu'il ne m'*aimerait* plus, se dit-elle ;

Le tour interrogatif tend à empêcher que l'énoncé « il ne m'aimerait plus » rapporte une rumeur, et active fortement le sens qu'il s'agit là d'une conjecture émise par Mme de Rênal. Ainsi cadré, le conditionnel, de par sa valeur en langue qui établit un décalage énonciatif, pose le procès dans l'ultériorité non de l'énonciateur E_1 mais dans celle d'un autre énonciateur e_1 non défini, ce qui a pour effet de donner un degré plus fort d'incertitude à

³ Aussi appelé *de rumeur, de reprise, etc.*

l'hypothèse : en mettant au conditionnel son interrogation sur le possible désamour de Julien, Mme de Rênal veut se convaincre que cette hypothèse est malgré tout incertaine, en tout cas plus incertaine que si elle l'avait émise au futur (*est-ce qu'il ne m'aimera plus*), et plus encore au présent (*est-ce qu'il ne m'aime plus*).

Pour participer à l'effet de sens de conjecture, le conditionnel, qui demande l'interrogation totale, semble exclure l'interrogation partielle, à la différence du futur (oc. 11). Si dans cette occurrence, nous remplaçons le futur par le conditionnel :

(11a) – Jamais, je te jure, je n'ai reçu de lettre de toi au séminaire.
– Grand Dieu, qui les **aurait interceptées** ?

L'enchaînement des tours de parole est quelque peu difficile ; il retrouve une parfaite normalité si nous le réécrivons ainsi :

(11a') – Jamais, je te jure, je n'ai reçu de lettre de toi au séminaire. *Quelqu'un les aura interceptées.*
– Grand Dieu, qui les **aurait interceptées** ?

Mais alors l'énoncé « Grand Dieu, *P* » n'est plus une conjecture, mais la *contestation* d'une conjecture antérieure. C'est que l'interrogation partielle repose logiquement sur une affirmation préalable, dans le cas présent l'affirmation au conditionnel : *quelqu'un les aurait acceptées*, qui en tant que telle tend à produire l'effet de sens de *reprise*.

2.4. Conditionnel, futur, et effets de sens de rejet et de découverte ultérieure

Stendhal use du futur et du conditionnel pour produire des effets de sens proches de celui de la conjecture mais cependant différents : (i) le *rejet* pour le conditionnel (12); (ii) la *découverte ultérieure*, pour le futur (13). Compte tenu de l'espace dont nous disposons, nous ne pourrions que les évoquer brièvement.

(12) Quoi ! j'**aimerais**, se disait-elle, j'**aurais** de l'amour ! Moi, femme mariée, je **serais** amoureuse ! (p. 122)

(13) Grand Dieu ! se dit-il ; cette nuit, cette chambre n'est pas occupée par Mme de Rênal ! Où **sera-t-elle couchée** ? (p. 305)

(i) Il est parlé dans les grammaires pour le tour réalisé en (12) de conditionnel de *rejet* ou de *protestation* : effectivement on comprend que Mme de Rênal s'insurge moralement à l'idée qu'elle puisse être amoureuse. Pour autant, le conditionnel n'a en lui-même rien de protestataire ! En vertu de sa valeur en langue, il présente les énoncés non comme pris en charge par E_1 , mais comme *repris* d'un énonciateur e_1 antérieur. Contextuellement : l'énoncé (12) montre Mme de Rênal (en tant que E_1) *reprenant* (conditionnel) la pensée selon laquelle elle vient de devoir s'avouer (en tant que e_1) qu'elle était amoureuse ; et *s'en indignant* (emploi interjectif du pronom *quoi*, usage répété de l'exclamation). L'effet de sens de *rejet* est produit par l'interaction du conditionnel en tant que marqueur de reprise et d'éléments du contexte signifiant la protestation. Remarquons la finesse d'écriture stendhalienne: ce rejet par Mme de Rênal de son amour pour Julien, dans un énoncé exclamatif au conditionnel, est précédé, quelque 20 pages plus haut (p.100), par la conjecture de ce sentiment, dans un énoncé interrogatif à ce même temps :

(14) Elle ne put résister au torrent de bonheur qui inondait son âme après tant de jours de désespoir. *Aurais*-je de l'amour pour Julien, se dit-elle enfin ? (p. 100)

Le conditionnel, sur un contenu propositionnel semblable (*je + avoir de l'amour + (pour Julien)*), mais en interaction avec des contextes différents, permet de signifier l'hypothèse plausible de cet amour (14), puis sa condamnation (12).

(ii) l'énoncé (13) présente un futur en interrogation partielle, que l'on peut être tenté d'analyser, à l'instar de l'oc. de (11) *supra* (« qui les *aura interceptées* ? ») comme « de conjecture ». Remarquons que l'interrogation partielle en (11) présuppose un énoncé affirmatif au futur, auquel on peut adjoindre *peut-être* :

(?a) quelqu'un les *aura peut-être* interceptées.

Le futur pose comme conjectural le procès *intercepter*. A l'inverse, (13) ne saurait présupposer :

(13a) ?Elle *sera peut-être* couchée quelque part.

C'est que le procès *être couché* n'a rien de conjectural : Julien sait que, vue l'heure tardive, Mme de Rênal ne peut qu'être couchée. Les instructions temporelles du futur ne portent pas sur l'énonciation fictive ultérieure de cet énoncé, mais sur l'ultériorité du moment où Julien trouvera Mme de Rênal couchée. Cet effet de sens de *découverte ultérieure* n'a à notre connaissance pas été relevé par les grammairistes.

3. Conclusion

Contrairement à ce que l'on pourrait induire des appellations de futur / conditionnel « de conjecture », ces deux temps n'ont pas directement partie liée avec cette valeur épistémique : la conjecture est un énoncé d'hypothèse plausible, construit textuellement, qui peut également se signifier au présent et au passé composé. Le futur et le conditionnel en sont des ingrédients, dont la fonction est d'accentuer cette valeur modale. Pour entrer dans sa production, ces temps ne perdent pas leur valeur temporelle. Notre hypothèse explicative est au contraire que c'est à partir de celle-ci qu'ils y participent, et de façon spécifique pour chacun d'eux :

– Les instructions [+PRÉSENT] [+ultériorité] du futur, empêchées contextuellement de porter sur le procès de l'énoncé, affectent son énonciation : elles permettent de placer implicitement, à partir de l'énonciation (E) et de son énonciateur E_1 , une autre énonciation (e) dans le FUTUR, dotée d'un autre énonciateur, e_1 , fictivement chargé d'énoncer l'hypothèse plausible, ce qui accroît son coefficient d'incertitude.

– Les instructions [+PASSÉ] [+ultériorité] du conditionnel tendent à obliger que l'énoncé conjectural soit en interrogation totale, afin de bloquer la production de l'effet de sens de *reprise* : ainsi mis en débat, le procès voit sa valeur de conjecture fortement diésée par son inscription implicite dans l'ultériorité d'un autre énonciateur, e_1 , à qui est imputée fictivement l'énonciation de l'hypothèse plausible.

Nous avons également vu que l'effet de sens de conjecture était à distinguer d'effets de sens proches : le *rejet* pour le conditionnel, la *découverte ultérieure* pour le futur. Resterait à

étudier l'usage stylistique qui est fait de ces tours dans *Le Rouge et le noir*. Nous dirons seulement que leur emploi relativement fréquent contribue à produire cette impression d'opacité des personnages les uns aux autres, comme des personnages à eux-mêmes : ils doivent supputer les faits, gestes et intentions des autres, comme ils doivent faire des conjectures sur leurs propres sentiments, notamment en ce qui concerne Julien et Mme de Rênal, sur l'amour qu'ils éprouvent, que l'autre éprouve pour eux, que d'autres peuvent éprouver pour leur objet d'élection. Cette pénombre des âmes à elles-mêmes et aux autres va de pair avec la transparence qu'elles ont pour le narrateur : ses interventions sont des certitudes non des hypothèses ; et lorsqu'il use du futur pour évaluer la conduite de ses personnages, c'est un futur non pas *conjectural* mais *catégorique*⁴. Si les personnages supputent, le narrateur sait...

Références bibliographiques

- Azzopardi S., 2011, *Le futur et le conditionnel : valeur en langue et effets de sens en discours. Analyse contrastive espagnol-français*, thèse, Montpellier 3.
- Azzopardi S. et Bres J., 2011, « Temps verbal et énonciation. Le futur et le conditionnel en français : l'un est dialogique, l'autre pas (souvent) », *Cahiers de praxématique* 56, 55-78.
- Bres J., 2009, « Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif », *Langue Française* 163, 21-39.
- Bres J. et Azzopardi S., 2012, « On aurait oublié les clés du dialogisme sur la porte de l'analyse ? De l'effet de sens de *conjecture* du futur et du conditionnel en français », in Bres J., Nowakowska A., Sarale J.-M., Sarrazin S., (éd.), *Dialogisme : langue, discours*, Peter Lang, 135-147.
- Damourette J. & Pichon E., 1911-1936, *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey.
- Dendale P., 2010, "Il serait à Paris en ce moment. Serait-il à Paris ? A propos de deux emplois épistémiques du conditionnel", in C. Alvarez Castro, F. Bango de la Campa, et Donaire M.L. (éd.), *Liens linguistiques*, Berne : Peter Lang, 291-317.
- Desclés J.-P. & Guentcheva Z., 2001, « La notion d'abduction et le verbe *devoir* "épistémique" », *Cahiers Chronos*, 8, 103-122.
- Haillet P.P., 2007, *Pour une linguistique des représentations discursives*, De Boeck, coll Champs Linguistiques, Paris-Bruxelles
- Maingueneau D., 1981, *Approche de l'énonciation en linguistique française. Embrayeurs*, « Temps », *Discours rapporté*, Paris, Hachette.
- Martin R., 1981, « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? », *Langages*, 64, 81-91.

⁴ P. ex. p. 278 : « L'âme de Julien errait dans les espaces imaginaires. Jamais il ne *fera* ni un bon prêtre, ni un grand administrateur. »

